

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 35269

Numéro SIREN : 572 015 451

Nom ou dénomination : 1001 VIES HABITAT

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2024 sous le numéro de dépôt 66107

# 1001 VIES HABITAT

**SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE  
AU CAPITAL DE 29 070 000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 31-35 RUE DE LA FEDERATION - CARRE SUFFREN - 75015 PARIS  
SIREN : 572 015 451 RCS PARIS**

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 25 septembre à quatorze heures trente, les membres du conseil de surveillance de 1001 Vies Habitat se sont réunis au siège social sis 31-35, rue de la Fédération – Carré Suffren – 75015 Paris ainsi qu'au moyen d'une visioconférence.

□ Membres du conseil de surveillance présents :

Monsieur Pierre-Etienne BISCH, président du conseil de surveillance,  
Monsieur Laurent LAVERGNE, vice-président,  
AXA France IARD, représentée par Madame Emmanuelle RIVÉ,  
AXA France VIE, représentée par Madame Nathalie SAVIER-LACOUR,  
Monsieur Antoine de SENEVILLE,  
Monsieur Gilles HENGOAT,  
Monsieur Bruno BOUSSARD,  
Monsieur Alain WEBER,  
Madame Josiane LAMOTTE, représentante des locataires,  
Madame Nora NASRI, représentante des locataires,

□ Membres du conseil de surveillance absents excusés :

ACTION LOGEMENT IMMOBILIER, représentée par Monsieur Jean-Baptiste DOLCI, (*pouvoir*)  
Madame Axèle BASTIEN, (*pouvoir*)  
La Communauté d'agglomération de SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE, représentée par  
Monsieur Julien CHAMBON, (*pouvoir*)  
Le CONSEIL DE PARIS, représenté par Madame Marie-José RAYMOND-ROSSI,  
Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, représenté par Madame Josiane FISCHER,  
Madame Jeannine POIDRAS, représentant des locataires, (*pouvoir*)

Tous régulièrement convoqués sont absents et se sont fait excuser.

□ Commissaires aux comptes :

Le Cabinet ERNST & YOUNG ET AUTRES, représenté par Jean-Philippe BERTIN,  
Le cabinet MAZARS, représenté par Saïd BENHAYOUNE

□ Autres personnes présentes :

Monsieur Philippe BRY, président du directoire,  
Monsieur Jérôme CELLIER, membre du directoire, en visio-conférence,  
Madame Virginie CHABERT, membre du directoire,  
Monsieur Michel OGLIARO, membre du directoire,  
Monsieur Edouard LECOEUR, membre du directoire,  
Monsieur Azzedine MOUSSA, représentant du Comité d'entreprise  
Monsieur Djamel KADDOUR AHMED, représentant du Comité d'entreprise  
Madame Linda YOBOUE, secrétaire du conseil de surveillance,

□ Autres personnes absentes :

Madame Marie KERGADALLAN et Monsieur Farouk MOUSSA, représentants du Comité d'entreprise.

□ Invités :

Monsieur Stéphane BOUBENNEC, directeur Ile-de-France,  
Madame Agnès CERUTI-DEVAUX, directrice des relations humaines,  
Madame Patricia MOREAU, assistante gouvernante,

Au moins la moitié de ses membres étant présent, le conseil peut valablement délibérer conformément à l'article L. 225-82 du Code de commerce.

Le président invite le conseil à examiner les points d'ordre du jour suivants :

1. Démission de membre du conseil de surveillance (*information*)
2. Nouveau membre du conseil de surveillance représentant des locataires (*information*)

.../...

\*\*\*\*\*

.../...

**1. DÉMISSION DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (*information*)**

Par courriel en date du 18/09/23, Madame Marieme N'DIAYE, représentante élue des locataires inscrite sur la liste CLCV, a fait part au président du conseil de sa démission de ses fonctions de membre du conseil de surveillance, représentante des locataires, avec effet immédiat.

*Le conseil prend acte de cette démission.*

**2. NOUVEAU REPRESENTANT DES LOCATAIRES AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (*information*)**

Conformément aux dispositions de l'article R 422-2-1 du Code de la construction et de l'habitation, les autres personnes figurant sur la liste succèdent, dans l'ordre où elles y sont inscrites, aux représentants des locataires qui cessent leurs fonctions avant l'expiration de la durée normale de leur mandat. Les fonctions du nouveau représentant des locataires expirent à la date où auraient normalement cessé celles du représentant qu'il a remplacé.

Suite à la démission de Madame Marieme N'DIAYE de son mandat de membre du conseil de surveillance, élue des locataires, Madame Jeannine POIDRAS, deuxième inscrite sur la liste de la CLCV ayant accepté ses fonctions, lui succédera.

*Le conseil de surveillance prend acte de cette information et charge le Directoire d'effectuer les formalités nécessaires auprès du Greffe et plus généralement, faire le nécessaire.*

.../...

\*\*\*\*\*

Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Paris, le 4 décembre 2023.

  
Philippe BRY  
Président du directoire